

Traite SHEKALIM

Proposition de plan – Premier chapitre – Daf 2 a et b

2 a

Mishna

Le premier jour de Adar :

- *On annonce la collecte des Shekalim.*
- *Et on avertit / interdit des Kilayim.*

Le quinze d'Adar :

- *On lit la Meguila dans les villes entourés de murailles depuis Yeoshua bin Noun*
- *On répare les routes et les mikvaot (endommagés par les pluies d'hiver).*
- *On pare aux besoins généraux de la communauté et les tombes sont marquées.*
- *Des agents du Beit Din sortent pour détruire les Kilayim restants.*

Guemara

Pourquoi cette annonce a-t-elle été faite le premier d'Adar ?

- *Afin que les Bnei Yisrael puissent apporter leurs Shekalim à temps et que les achats effectués à partir de Terumat ha'Lishkah soient faits à partir des nouvelles donations (le 1er Nisan).*
- *Ceci correspond à la date du premier achat de ce type pour le Mishkan.*
- *R. Tavi : Cette date est dérivée d'une Gezeirah Shavah (Chodshei qui désigne Nissan).
 - *R. Yona, interrogeant R. Tavi : Elle vient de l'Chodshei ha'Shanah (il y a un mois où on collecte pour tous les mois de l'année). De même que « lechodshei » désigne Nissan dans un verset, de même ici.*
 - *Qu'est-ce que signifie Mashmi'im (qu'il soit entendu) ?*
 - *Cela signifie « Machrizim » (on annonce) comme dans le Pasuk.**

Dans la Mishnah (dans Traité Meguila) qui énumère les différences entre Adar I et Adar II, R. Simon ajoute nos lois (ce que l'on annonce).

- *R. Yosi dit que cela est logique, puisque les annonces de Adar I seraient trop précoces.
 - *Alors (il semblerait que) ceux qui vivent à Bavel devraient annoncer plus tôt en raison de leur plus grande distance.**

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I.

Assayag...www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- Mais il n'était pas prévu qu'ils apportent leurs Shekalim avant Nisan.
- Nous voyons dans la Mishnah que l'argent était récupéré de la Lishka trois fois par an.
 - Cela implique que ceux qui se trouvaient à une plus grande distance étaient autorisés à apporter leurs Shekalim jusqu'au troisième achat, à Souccot !

2 b

- Tous les Shekalim ont été apportés en une seule fois (à Nisan), et la Mishna n'a prévu 3 périodes que pour le rendre public.

Trois exemples montrent comment, lorsque le bien devait être fait, seuls les généreux se sont manifestés, mais lorsque le mal était en vue, tous se sont manifestés.

- Le prophète Tzefanya a également réprimandé les gens concernant leur inclinaison à faire le mal.
- La nature de ce peuple est difficile à comprendre, ils ont donné généreusement pour le veau d'or, ainsi qu'au Mishkan !
 - En fait, le Mishkan devait expier pour le veau d'or.

Le Pasuk dans Parshat Teroumah fait référence à trois dons :

- Un demi-shekel chacun pour les Adanim.
- Un demi-Shekel pour les Shekalim.
- Dons pour le Mishkan.
 - Chacune des donations a été affectée à son propre objectif :
 - Les dons pour le Mishkan étaient des dons sans restriction, avec une utilisation sans restriction dans le Mishkan.
 - Les Shekalim ne pouvaient être utilisés que pour les Korbanot
 - La part de chaque Juif devait être égale, de même que les Shekalim pour les Adanim.

Le Pasuk dans Ki Tisa fait également référence aux trois dons.

R. Chelbo : Il est permis de lire la Mégila le quatorzième jour (même pour ceux dont l'obligation est le quinzième jour).

- Le Pasuk qui, apparemment, restreint chaque personne à son seul jour, vient enseigner que lors d'une année bissextile, les Mitzvot doivent être accomplies en Adar II, et non le Adar I.
 - Notre Mishnah qui dit le contraire doit s'exprimer l'Chatchila, alors que R. Chelbo parlait b'di'Eved
 - Mais, alors, pourquoi y aurait-il des villes douteuses où nous lisons les deux jours (si b'di'Eved le 14 est acceptable) ? !

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I.

Assayag...www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Si nous ne faisions pas lire ces villes à nouveau le 15, d'autres personnes pourraient être induites en erreur et la date du 15 serait oublié/déraciné !*

R. Shimon b. Gamliel : Toutes les Mitzvot de Adar ne s'appliquent qu'en Adar II, à l'exception du jeûne et de l'éloge qui sont interdits dans les deux mois.

- *Ceci est Hinchig (on a fait comme ça) mais ce n'est pas une « Halachah » (annoncé publiquement).*
 - *Il y a un différend concernant la datation des contrats le jour d'Adar.*
 - *R. Meir soutient que Adar II est le Adar présumé.*
 - *R. Yehudah soutient que Adar I est le Adar présumé.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I.

Assayag...www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com